

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

**Décision N° 2024 010 CA**

**SEANCE du 16 avril 2024**

Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**

L'An deux mille vingt quatre

Le seize avril à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23

Présents : 18

Pouvoirs : 4

Absents excusés : 1

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale – Charlette BOUE, Conseillère Départementale - Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Danièle DARAN, Personnalité Qualifiée – Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Personnalité Qualifiée - Franck CHARRIE, Représentant la CAF – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Philippe LAFFORGUE Représentant Action Logement Services – Jean-Michel BOINAIS, Représentant Syndicat CFDT – Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires – Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires – Martine LAFFONT, Représentante des locataires – Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires

Excusés ayant donné pouvoir : M. Francis LARROQUE, Conseiller Départemental à Charlette BOUE – M. Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée à M. Jacques JEAN-LOUIS - Mme Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée à Suzanne MACABIAU – M. Pascal RICAUD, Représentant CGT à M. Bernard KSAZ

Excusés : Mme Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale.


Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, Monsieur Quentin LE MEUR, Commissaire aux comptes, Monsieur Michaël BOUTINES, secrétaire du C.S.E, Mme CARRERE Marie-Josée, Chef d'unité Politique de l'Habitat, représentant Monsieur le Préfet du GERS, Mme Marie-Pierre ETIENNE, Chef du Service Logement, Habitat et Urbanisme – Direction Territoires et Développement Durable du Conseil Départemental du Gers, collectivité de rattachement  
Christine PUJOS, Secrétaire de séance assistée de Stéphane BERAUD.

---

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITE 2023**

Le Président informe qu'en vertu de l'article R423-24 du CCH, « Le rapport d'activité est présenté au conseil d'administration pour approbation par délibération prise au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice auxquels ils se rapportent ».

**LE CONSEIL, après avoir pris connaissance du document, décide à l'unanimité d'approuver le rapport d'activité 2023.**

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE  
DESSUS,  
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,  
  
Bernard KSAZ

Pour : 22

Abstention : 0

Contre :